



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- 12 JUIN 2024 -
Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mil vingt-quatre, le douze juin, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de M. Lionel GAZEAU, maire.

Présents : Lionel GAZEAU - Raphaël DAGUSÉ - Élise DAGUSÉ – Mickaël ÉTOURNEAU — Michel GABET – Myriam DEGUIL – Catherine RAUTUREAU – Stéphane DEVIENNE - Nadine PIEUR - Théo BLANCHARD.

Absent : Néant.

Secrétaire de séance : Myriam DEGUIL

ORDRE DU JOUR :

- Décision modificative n°1 budget communal – *Sujet annulé pour cette réunion de conseil*
- Ecole publique de Chantonay, participation aux frais de fonctionnement
- Communauté de communes du Pays de Pouzauges, modification des statuts pour intégrer la compétence ENR
- Règlement d'utilisation de la salle des Bruyères
- Logement 17 place de l'église, vote du montant du loyer
- Modification de l'adresse de la MAM, 3 impasse des tonneliers
- Informations diverses

2024-06-37 ÉCOLE PUBLIQUE DE CHANTONNAY, PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Approuvé à l'unanimité

2024-06-38 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES, MODIFICATION DES STATUTS POUR INTÉGRER LA COMPÉTENCE ENR

Approuvé à l'unanimité

2024-06-39 REGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE DES BRUYERES

Approuvé à l'unanimité

2024-06-40 LOGEMENT 17, PLACE DE L'ÉGLISE, VOTE DU MONTANT DU LOYER

Approuvé à l'unanimité

2024-06-41 MODIFICATION DE L'ADRESSE DE LA MAM, 3 IMPASSE DES TONNELIERS

Approuvé à l'unanimité

Vu par le Maire,
Lionel Gazeau

Signé électroniquement par : Lionel Gazeau
Date de signature : 13/06/2024
Qualité : Maire de Tallud Ste Gemme